

COUR D'APPEL DE MOPTI

TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE MOPTI

nr 1939 /P.TM

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MOPTI
(REPUBLIQUE DU MALI)

CERTIFIE SUR LE VU DE LA PIECE SUIVANTE : EXTRAIT DE
NAISSANCE OU JUGEMENT SUPPLETIF D'ACTE DE
NAISSANCE N° 1080 DE L'ANNEE 2008 Medine
DELIVRE PAR LE CENTRE D'ETAT CIVIL DE
QUE LA PERSONNE CI - APRES

NOM Diarra
PRENOM Kadidia
NE (E) LE OU VERS le 14 juin 2008
A Sikasso REPUBLIQUE DU MALI
FILLE DE Mamthie Diarra
ET DE Fatoumata Dembélé
SITUATION DE FAMILLE célibataire
PROFESSION Etudiante
DOMICILE Mopti

Est de Nationalité Malienne en vertu des dispositions des Articles 224 à 229 du code
des Personnes et de la Famille

MOPTI, LE 16 juillet 2026
LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

